



25ème BIATHLON "Yves Moignard"

Dimanche 8 Août 2010



BULLETIN D'INSCRIPTION

Règlement: 600 mètres nage libre (lunettes autorisées, **combinaison interdite** sauf en cas de mer froide) enchaînés par un parcours pédestre de 7 kilomètres (3,5km x 2) à travers la ville (circuit fléché).
Départ et arrivée Boulevard Front de Mer au LAVANDOU à **9h30**.

Condition de participation: « **Personnes nées en 1990 et Avant** »

Catégories:

Masculins et Féminins : Espoir – Senior – Vétéran 1 – Vétéran 2 et Vétéran 3 (catégories FFA)

Chaque concurrent(e) devra être médicalement apte à la participation sous sa propre responsabilité.

Classement individuel par catégorie.

La remise des prix aura lieu boulevard front de mer à 12h00 (Coupes, lots..)

Les récompenses ne seront remises qu'aux personnes présentes.

L'inscription et la participation : 8 €.

Un tee-shirt souvenir sera offert à tous les participants.

L'adhésion au présent règlement implique la décharge totale des organisateurs en cas d'accident.

Chaque participant(e) devra être muni(e) d'un certificat médical ou d'une licence de l'année sportive en cours.

PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT :

SIGNATURE (obligatoire):

Le 2010

Point de règlement

Article 3 de l'arrêté préfectoral en date du 25 juillet 2008 :

- Au regard de la distance de l'épreuve et afin de respecter le Règlement de la Fédération Française de Triathlon, seules seront autorisées à participer les personnes nées au plus tard en 1989.

BULLETIN D' INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Sexe : CLUB ou VILLE :

Année de Naissance : 19

LICENCE n° : FEDERATION :

Pour les Non-licencés(ées), Certificat Médical (de moins d'un an) obligatoire